



Compte rendu de la réunion de la commission sportive du CSDB 37

du 2 juin 2023 à Montlouis.

Début de la réunion à 18h00. Ont été conviés les gestionnaires des compétitions individuelles.

Présents : Lynda Etten, Pascale Tremblay, Nicolas Mauclerc et Patrick Cormier

Objet de la réunion : point d'ensemble sur la saison 2022/2023 et préparation de la saison 2023/2024

- 1) Gestion des compétitions individuelles : Dans l'ensemble le relais passé par Dominique Audebert aux 4 gestionnaires cités ci-dessus s'est bien passé et la gestion des compétitions depuis janvier 2023 s'est correctement déroulée.

Lynda Etten qui avait pris la gestion du Cadre dans l'urgence passe le relais à Nicolas Mauclerc pour la prochaine saison.

Pour la saison prochaine, nous maintenons la gestion des compétitions individuelles comme suit :

- Libre : Patrick Cormier
- Bande : Pascale Tremblay
- 3 bandes et Cadre : Nicolas Mauclerc

Responsable commission sportive : Nicolas Mauclerc

- 2) Calendrier sportif 2023/2024 : Pour l'élaboration du prochain calendrier, Nicolas Mauclerc sollicitera dans la mesure du possible l'aide de Dominique Audebert et de Quentin Mandereau. La réunion de préparation du calendrier de la ligue est fixée au samedi 22 juillet 2023 à Orléans.
 - 3) Accès niveau 2 sur site FFB pour gestion des compétitions : Lynda fera la demande auprès de David Leconte pour demander un code d'accès pour Nicolas Mauclerc et elle-même.
 - 4) Envoi des convocations : pour la prochaine saison 2023/2024, les convocations ne seront plus envoyées individuellement aux joueurs mais uniquement aux clubs et responsables sportifs des clubs. Les convocations seront affichées sur le site internet du CSDB 37 dans la foulée de leur envoi aux clubs, soit 15 jours environ avant la date de la compétition.
 - 5) Affichage des résultats : les résultats des compétitions individuelles ne seront plus envoyés aux clubs. Ils seront uniquement affichés sur le site internet du CSDB 37 ou chacun pourra, s'il le souhaite télécharger le tableau de classement.
- IMPORTANT** : Les clubs devront fournir la liste à jour des coordonnées e-mail et téléphone de leurs correspondants sportifs lors la réunion d'encadrement en septembre.
- 6) Distances jouées dans les phases de qualification (Libre, Bande et Cadre) : la commission sportive propose de s'aligner sur le fonctionnement des autres comités de notre Ligue en faisant jouer la distance réduite sur les tours de qualification puis distance normale en demi-finale et finale (sauf au jeu de 3 Bandes où nous conservons les distances normales à tous les tours).

Ci-dessous pour rappel le tableau des distances :



Disciplines	Catégories	Moyennes de référence	Distance normale		Distance réduite (pour mémoire)	
			Points	Reprises	Points	Reprises
Libre	N3	6,00 à <<12,50 GC	200	20	150	15
	R1	4,00 à < 6,00 PC	150	25	120	20
	R2	2,30 à < 4,00 PC	100	30	80	25
	R3	1,20 à < 2,30 PC	70	35	60	30
	R4	0,00 à < 1,20 PC	50	40	40	35
Cadre 42-2	N3	3,50 à < 6,25	120	25	100	20
	R1	0,00 à < 3,50	80	30	60	25
Bande	N3	1,75 à < 2,58	80	35	60	25
	R1	1,00 à < 1,75	60	35	50	30
	R2	0,00 à < 1,00	40	40	30	35
3 Bandes	N3	0,360 à < 0,523	25	50	20	40
	R1	0,250 à < 0,360	20	55	15	45
	R2	0,000 à < 0,250	15	60	12	50

Il a été constaté dans les autres comités que ce principe améliorerait les performances et les moyennes des joueurs et favoriserait ainsi les montées de niveau. Cette proposition sera soumise au vote du comité directeur du CSDB 37.

- 7) Forfaits non excusés : trop de forfaits sans motif valable et donc non excusés ont été constatés la saison dernière. Compte tenu du changement imprévu de gestionnaires de la commission sportive, le processus d'application du règlement et des amendes prévues dans ce cas n'a pas été suivi et un simple rappel à l'ordre a été donné aux clubs et joueurs concernés.

Pour la prochaine saison, l'application des sanctions prévues dans notre code sportif sera respectée et la commission sportive fera une pique de rappel lors de la réunion d'encadrement.

Afin de sensibiliser un peu plus les joueurs, la commission sportive propose de passer l'amende à 50 € (au lieu de 30€ actuellement). Cette proposition sera soumise au vote du comité directeur du CSDB 37.

- 8) Challenges par équipes : les gestionnaires des challenges n'ont pas été conviés à cette réunion mais nous avons quand même évoqué le sujet.

- **Vétérans** : Jean Pierre Pannetier passe le relais après plusieurs années de gestion à Dominique Marsengo. Ce dernier, appuyé par le responsable de la commission sportive, réfléchit à réformer le challenge pour simplifier la gestion et réduire le temps passé à la saisie des résultats. Une proposition sera faite au comité directeur du CSDB 37.
- **Flabeau et Foulon** : Jean Michel Coudert n'a pas émis le désir de passer le relais pour le moment mais nous ferons un point avec lui dans les prochaines semaines pour avoir son avis et connaître ses intentions.
- **Casin** (challenge Guy Compagnon) : Jean Doineau confirme qu'il arrête la gestion de ce challenge. **Nous devons donc trouver un nouveau volontaire pour s'occuper de ce challenge**, un appel à candidature va être lancé prochainement aux clubs.

Fin de la réunion à 20h30.

Fondettes, le 8 juin 2023.

Lynda ETTEN
Présidente du CSDB 37